Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Ordre de service d'action

Direction générale de l'alimentation **Service de la gouvernance et de l'international dans les domaines sanitaire et alimentaire** **Sous-direction du pilotage des ressources et des actions transversales** **Bureau du management par la qualité et de la coordination des contrôles** **251 rue de Vaugirard** **75 732 PARIS CEDEX 15** **0149554955**	**Instruction technique** **DGAL/SDPRAT/2017-767** **27/09/2017**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 0

Objet : Appel à candidature auprès des directeurs et autres agents de l'organisme DGAL pour la réalisation d'audits du processus Management

Destinataires d'exécution
DRAAF / DAAF / DTAM DD(CS)PP DGAL

Résumé : Cette note est un appel au volontariat auprès des directeurs, directeurs adjoints, chefs de service, chefs de pôle, CRAQ et de tout agent de l'organisme DGAL ayant été en situation de management pour devenir auditeurs du processus Management.

Textes de référence : IT DGAL/SDPRAT/2017-736 du 13/09/2017 - Orientations stratégiques et priorités 2018 pour l'organisme DGAL
IT DGAL/SDPRAT/2016-941 du 07/12/2016 - Manuel qualité national
IT DGAL/SDPRAT/2016-939 du 07/12/2016 - Fiche du processus Management

La Direction générale de l'alimentation inscrit depuis 2014 l'ensemble de ses activités dans une démarche de management par la qualité fondée sur une approche par processus. Ma volonté, en tant que directeur général, a été de placer les agents au centre de la démarche qualité, dans le souci permanent de les accompagner vers plus d'optimisation et de simplification. Se recentrer sur nos cœurs de métiers en privilégiant l'implication de tous dans une démarche de management par la qualité, et en particulier des manageurs, demeure ma priorité. C'est pourquoi j'ai souhaité que cette approche soit partie intégrante du plan stratégique 2017-2019 de la DGAL.

La politique du management par la qualité de l'organisme DGAL est construite autour d'une approche par processus qui vise à maîtriser les risques qui lui sont propres. Dans le cadre de cette politique, après avoir établi une cartographie des processus mis en œuvre par la DGAL, (*Inspection*, *Management*, *Réglementation*…), nous avons associé à chacun d'eux une fiche descriptive énonçant les principes et outils à mobiliser pour fiabiliser nos actions. L'appropriation des processus par l'organisme DGAL fait aujourd'hui l'objet d'audits qui permettent à la fois de s'assurer du respect des attendus et d'identifier des bonnes pratiques locales à partager. Je considère que l'audit du processus *Management*, qui s'attache à identifier et analyser finement les actes de management d'une structure, nécessite des compétences et des savoirs-faire particuliers. Je souhaite donc que ces audits soient réalisés par des personnes ayant une connaissance ou une expérience des situations de management.

Cette note est un appel à volontariat auprès des directeurs, directeurs adjoints, chefs de service, chefs de pôle, CRAQ et de tout agent de l'organisme DGAL ayant été en situation de management, pour qu'ils deviennent auditeurs du processus *Management*. Cet engagement au bénéfice de l'ensemble de notre communauté de travail vous conduira à réaliser trois audits du processus *Management* sur deux années.

Pour cette mission vous serez placés directement sous l'autorité du responsable qualité national (RQN) et vous serez les seuls auditeurs pouvant être responsables d'une équipe d'audit du processus *Management*. Vous bénéficierez de l'appui du pilote du processus et du Bureau du management par la qualité et de la coordination des contrôles (SDPRAT/BMQCC) et une formation à l'audit sera proposée aux volontaires qui ne sont pas déjà auditeurs. Cette formation sera complétée par une sensibilisation complémentaire au management et aux aspects particuliers liés au déploiement de ce processus. L'objectif est de former une vingtaine d'auditeurs spécialistes pour un déploiement du dispositif en 2018. Vous serez tenus à la plus grande discrétion quant à la diffusion de toute information collectée lors de ces audits. Vos frais de déplacement à l'extérieur de votre région pourront être pris en charge par la structure qui bénéficie de votre audit.

Le RQN et le BMQCC sont à votre disposition pour vous apporter toute précision et pour recueillir votre candidature : bmqcc.sdprat.dgal@agriculture.gouv.fr

Vous voudrez bien me faire remonter toute difficulté que vous pourriez rencontrer dans la réalisation de cette mission.

Patrick DEHAUMONT

Directeur général de l'alimentation